

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph MARIETAN

Chronique des Oeuvres :
I : Genève ; II : Leytron

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1908, tome 10, p. 352-357

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Chronique des oeuvres

I Genève

1° Cercle de St-François à Plaimpalais

Personne n'ignore à Genève que les ressources de la paroisse de Saint-François, depuis nombre d'années sont entièrement absorbées par l'œuvre de la construction, et de l'entretien de la nouvelle église. Il en résulte que le Cercle de Saint-Germain appartenant à la paroisse de Saint-François est resté dans une grande indigence. Cette situation s'est heureusement améliorée et M. le Directeur constate des progrès très encourageants. Le Cercle compte 65 membres dont 45 actifs. Les assemblées générales sont mensuelles et fréquentées ordinairement par 30 à 35 membres. Pendant les mois d'hiver, l'assemblée est ouverte par une conférence donnée par le directeur ou d'autres personnes appelées par lui à cet effet ; c'est ainsi que nous avons eu les Conférences suivantes :

1° L'art et la morale.

2° La Crémation des cadavres dans l'Eglise par M. l'Abbé Camosso.

3° La Franc-maçonnerie, par M. l'Abbé Dunand.

4° Le divorce de Napoléon, par M. l'Abbé Tachet.

5° L'émigration italienne en Europe, par M. l'Abbé Dosio.

Une conférence destinée aux hommes de la paroisse a été donnée sous les auspices du Cercle par le R. P. de Münnynck, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg.

Nous avons cru devoir dispenser nos membres de travaux personnels au point de vue intellectuel ; leurs connaissances ne leur fournissant pas une base suffisante pour leur permettre de consulter des ouvrages sans les copier servilement et surtout d'en faire une critique judicieuse. Nous croyons que c'est dans des conférences et dans la présence du Directeur au Cercle que réside le moyen d'activité à proprement parler, essentiel de nos sociétés de jeunes gens ; c'est en effet par des conversations particulières ou par des travaux soigneusement préparés que le

prêtre agit directement sur la pensée et le cœur des jeunes gens et des hommes qui forment nos sociétés.

A notre époque plus qu'à toute autre, la course au plaisir et à la distraction entrave la marche ou la recherche de la vérité austère de la religion, de la morale ou des sciences sociales. Il a donc fallu fournir à nos jeunes gens la possibilité de trouver chez nous des distractions et des plaisirs honnêtes afin de les amener à nous écouter quand nous leur parlions de choses sérieuses.

Caisse d'Epargne — Nous avons établi dans notre Cercle une Caisse d'Epargne qui a donné des résultats excellents.

Sport — Chaque année, nous organisons une course dite officielle, à laquelle nous invitons nos amis. La preuve que notre société est en bonne voie de prospérité c'est que le chiffre des participants est monté, en une année, de 12 à 40 environ.

Eléments — Qu'il nous soit permis maintenant de donner quelques idées générales sur notre Cercle. La grande majorité des membres sont jeunes : seize à vingt-cinq ans : c'est évidemment un gage de vie et de prospérité. Depuis deux ans nous avons environ 25 nouvelles admissions.

Esprit — L'esprit des membres est excellent ; le dévouement absolu. L'union est parfaite entre les membres et, à l'extérieur, entre le Cercle et les autres sociétés de la paroisse.

Dangers — Cependant il y a des ombres au tableau. Nos jeunes gens subissent un peu trop la fièvre des sports et ont tort de s'engager dans nombre de sociétés. Il en résulte que plus d'un, membre excellent ailleurs, est devenu quasi-mort chez nous. L'abus des sports et des courses contribue à détruire chez nos jeunes la notion catholique du dimanche et les détourne de la culture vraiment humaine et autrement plus désirable que la culture physique intense. C'est le développement de l'intelligence et de la volonté que nos cercles doivent promouvoir avant tout, puisque, à l'heure présente ce ne sont pas tant des biceps qu'il faut à nos catholiques, mais des notions vraies sur le sens de la vie, sur la religion et la morale. Nos cercles plus que jamais doivent devenir une élite ; ils doivent réaliser dans chacun des membres la parole du Christ nous recommandant d'être le sel de la terre et le flambeau qu'on place bien haut pour qu'il soit vu de tout le monde.

Gardons-nous de trop dissiper nos forces dans une foule d'oeuvres et surtout évitons d'aider à la suppression plus ou moins complète du jour de Dieu en favorisant les sociétés qui ne veulent plus voir dans le dimanche qu'un jour de promenade, de match et de concours.

2° Cercle del'Union de Carouge

Le Cercle de l'Union a 17 ans d'existence et son fondateur fut M^r le curé Taponier. Il comprend en vertu de ses statuts, toujours les mêmes depuis sa naissance, quatre sections : littéraire, chorale, instrumentale et Etudes pratiques.

Membres— Les jeunes gens peuvent y entrer dès l'âge de quinze ans. Il comprend des membres actifs et des membres honoraires : les premiers ayant l'âge de 35 ans, les seconds depuis cet âge. Actuellement le Cercle compte au total 103 membres, dont 62 actifs et 41 honoraires. Nos honoraires paient une cotisation et ont voix délibérative aux assemblées. La Direction est aux mains de M^r le Curé de la Paroisse assisté d'un Conseil : et chacune des quatre sections à un directeur particulier.

I Section littéraire — Elle partage ses travaux entre la connaissance des auteurs, la lecture et la récréation. De plus, elle organise des soirées. Comme la plupart des sociétés, elle a eu dans ses productions des alternatives de succès plus ou moins brillants. Il lui est arrivé par deux fois d'être invitée à se produire à Genève pour l'Association suisse pour le bien des aveugles et, à la suite d'une des soirées, notre Cercle a eu l'honneur d'être nommé membre perpétuel de l'Association. Après une période de difficultés et de moindre travail, elle est actuellement en pleine voie de renouvellement.

II Section chorale — Ce rapport n'a pas à parler de la Société chorale qui existe bien dans le Cercle, mais qui n'a pas à être signalée autrement dans cette Chronique.

III Section instrumentale — Il ne faudrait pas que cette dénomination éveillât dans vos esprits l'idée d'un orchestre à la Bergalone, ou d'une fanfare disputant la palme à la garde républicaine. Il s'agit d'un groupe réunissant les quelques-uns des nôtres qui font de la musique

d'instrument. En temps voulu, ils font un appel toujours bien accueilli à des amis du dehors et, sous la baguette si ferme de leur infatigable directeur, rendent des services très appréciés, soit dans nos soirées, soit dans les autres circonstances où ils sont invités à se produire.

IV Section des Etudes pratiques- — C'est le nom dont le fondateur de notre Cercle a désigné ce qu'on nomme ailleurs le Groupe d'Etudes.

Dans un milieu comme le nôtre, on trouve bien difficilement des jeunes gens ou des hommes capables de traiter un sujet exigeant toujours un temps assez long de recherches, de réflexions, de classement et de rédaction. Deux membres du cercle l'ont fourni et ont fait les frais de quelques séances. Devant cette impossibilité, nous avons invité des amis, prêtres ou laïques du dehors, qui ont vivement intéressé leurs auditeurs. Nous leur sommes très reconnaissants et nous nous recommandons pour l'avenir à leur complaisante sympathie.

V Section de boules — Depuis trois ans une section de boules a été adjointe aux précédentes, dans le sein de notre Société, grâce à la générosité de M^r le Curé, qui a mis à notre disposition un jeu fort bien installé, dans le Clos de la Chapelle.

Enfin nous venons d'essayer l'établissement d'une Section d'Epargne. Elle commencera à fonctionner incessamment, et nous espérons pour nos membres les heureux fruits que produisent ailleurs les institutions semblables.

Le Cercle de l'Union de Carouge adresse au Comité central la demande suivante : Nous prions le Comité de la Fédération de vouloir bien faire à Carouge l'honneur de lui accorder la prochaine grande journée catholique. Elle nous fut promise en 1903, après la première, à St-Joseph ; mais en 1905, nous avons volontiers cédé le tour à Saint François, qui inaugurerait sa belle église. La prochaine fois nous serons heureux qu'on revienne à nous ; et nous avons l'avantage de donner au Comité l'assurance que nous ne négligerons rien pour la réussite de cette grandiose manifestation de la vie catholique dans notre canton.

II Leytron

Une Caisse Raiffeisen. — *L'Eveil* de Mai, dans sa

Chronique des Œuvres, laissait entrevoir la création prochaine, à Leytron, d'une Caisse de crédit agricole.

Depuis le 19 Juin, c'est un fait accompli.

Difficultés à vaincre. — En maintes paroisses, comme chez nous, cette idée mettra du temps à se créer des partisans. Le Valaisan, par nature, craint les innovations et puis aucun ne veut s'avancer ; on ignore par quel bout commencer, de sorte que... Pâques et la Trinité se passent et... la Caisse... ne vient pas.

Par où commencer ? C'est le hic !

Méthode à suivre — Du tout, c'est bien simple. Un petit groupe d'hommes actifs étudient la question, puis en parlent à leurs amis.

L'idée mûrie, on convoque son monde une après-midi de dimanche. Un orateur s'improvise ou on appelle un Conférencier. On explique à l'assistance les avantages moraux et matériels de cette institution ; on en montre les rouages administratifs ; on fait ressortir les droits et les devoirs des sociétaires.

A la fin de la séance, on vote *l'opportunité* de cette création et l'on désigne une Commission chargée d'élaborer des statuts.

Ce travail sera facile, si l'on adopte, comme nous l'avons fait à Leytron, le modèle de statuts publiés dans l'*Eveil* en mars par M. Reymond. Ce modèle peut, du reste se modifier selon les besoins locaux.

Ce travail préparatoire doit être mené rondement et une fois accompli, une nouvelle réunion s'impose où sont discutés et adoptés les statuts créant et gérant la Caisse, où sont nommés les deux Conseils de direction et de surveillance et le Caissier.

Renseignements Complémentaires — L'adhésion au Raiffeisenverband est utile, et même nécessaire si l'on veut obtenir des livres de comptabilité et placer les fonds disponibles ou se procurer les fonds nécessaires.

Ces formalités accomplies, le tour est joué, les opérations de la Caisse peuvent commencer.

Résultats financiers. — La Caisse de Crédit agricole de Leytron, ne compte, pour le moment, que 22 sociétaires. Elle est arrivée depuis le 1er Août, au beau résultat de cent opérations.

Au vu du succès obtenu, les sociétaires n'en peuvent

croire leurs yeux. Ils sont feu et flamme pour le développement de cette institution et les nouvelles demandes d'admission affluent, quoique le Règlement soit sévère et bien observé.

Résultats moraux — Le goût de l'épargne, l'esprit d'économie, l'amour du travail se développent à vue d'oeil. Tout cela est enseigné dès l'école primaire. Maints élèves ont échangé leur carnet scolaire d'épargne contre un carnet de la Caisse de Crédit. Déposants et emprunteurs apprécient de plus en plus les avantages incontestables qu'il y a, à faire *chez soi, sans frais, ni commission*, toutes ses opérations financières.

Nous remercions nos dévoués collaborateurs pour les précieux documents qu'ils veulent bien nous offrir. L'époque des souhaits approchant nous faisons des vœux tout particuliers pour l'éclosion de nouvelles Caisses de Crédit agricoles. Et nous sommes heureux d'annoncer à tous ceux qui désirent de plus amples renseignements que M. le Caissier de la Caisse de Leytron se met avec grand plaisir à leur disposition. La rédaction de l'Eveil s'offre à envoyer à tous ceux qui le demanderont, le modèle de Statuts parus dans l'Eveil. Il en a été fait un tirage à part.

J. M.